

POSITION DE LA PROFESSION D'INGÉNIEUR

- La participation et la consultation d'ingénieurs titulaires d'un permis, que ce soient des ingénieurs exerçant à titre de fonctionnaires ou à titre d'experts-conseils, sont essentielles pour s'assurer que les Canadiens et les Canadiennes tirent la meilleure valeur possible des achats de biens et de services liés à l'ingénierie qui sont effectués par le gouvernement fédéral.
- Les décisions d'ingénierie qui s'imposent dans le cadre du processus d'approvisionnement fédéral doivent être prises par un ingénieur titulaire d'un permis.
- Les gouvernements fédéral, provinciaux, territoriaux et municipaux devraient consulter la profession et collaborer avec celle-ci en ce qui a trait aux décisions gouvernementales visant l'approvisionnement en biens ou services d'ingénierie, et ce, dans l'intérêt supérieur de la sécurité du public, de l'économie, de l'environnement et pour le mieux-être des collectivités partout au Canada.

Enjeu

L'approvisionnement est le processus consistant à obtenir des biens et des services de la part de fournisseurs. En 2015, le gouvernement du Canada a acheté pour quelque 16,05 milliards de dollars en biens et services pour le compte de divers ministères et organismes gouvernementaux fédéraux, devenant ainsi cette année-là le plus important acquéreur de biens et de services sur les marchés publics.

Or, il demeure d'importantes lacunes sur le plan de la concertation entre les gouvernements et les professions réglementées, en particulier la profession d'ingénieur, dans le cadre des processus d'approvisionnement autant concurrentiels que non concurrentiels au Canada. Ces lacunes entraînent souvent l'exclusion d'ingénieurs titulaires d'un permis de la prise de décisions importantes en matière d'ingénierie.

Pourtant, les ingénieurs titulaires d'un permis ont un rôle important à jouer dans le processus d'approvisionnement au Canada.

Afin de veiller à la sécurité du public et d'assurer la protection des intérêts économiques ainsi que les milieux naturels du pays, Ingénieurs Canada est convaincu que les ingénieurs titulaires doivent participer notamment à :

1. la préparation des documents d'ingénierie qui seront utilisés pour l'exécution de travaux de construction ou la mise en œuvre de projets;
2. la supervision de projets;
3. la préparation de documents de soumission et de contrats tout au long du processus d'approvisionnement;
4. la prestation de services de soutien tout au long du processus d'approvisionnement lorsque des décisions en matière d'ingénierie sont requises.

Ce que fait Ingénieurs Canada

Les décisions en matière d'ingénierie en ce qui concerne l'approvisionnement pour des projets et des services doivent être prises par des ingénieurs titulaires d'un permis. Les ministères et organismes fédéraux veulent obtenir le meilleur rapport qualité-prix relativement à leurs besoins pour la réalisation de projets en faisant appel au processus d'approvisionnement. En ayant cet objectif à l'esprit, il importe que les services d'ingénierie soient vus comme étant un investissement au lieu de strictement une dépense.

Enfin, Ingénieurs Canada participe aux consultations sur les lois et règlements susceptibles d'avoir une incidence sur le travail des ingénieurs ou qui portent sur des activités pouvant comprendre des travaux d'ingénierie. Ingénieurs Canada continuera d'établir des rapports professionnels ouverts et transparents avec le gouvernement fédéral et ses ministères et organismes afin de veiller à ce que les ingénieurs participent activement aux prises de décisions tout au long du processus d'approvisionnement du gouvernement fédéral.

Recommandations à l'intention du gouvernement fédéral

Le gouvernement fédéral doit s'assurer que les décisions en matière d'ingénierie sont prises par des ingénieurs titulaires d'un permis. Cela va non seulement assurer la sécurité du public et le mieux-être des Canadiens, mais favorisera également l'innovation.

Le gouvernement fédéral devrait aussi :

- collaborer activement avec la profession d'ingénieur tout au long des diverses phases du processus d'approvisionnement;
- veiller à ce que toute décision ayant trait à l'ingénierie requise dans le cadre de quelque projet d'approvisionnement que ce soit du gouvernement du Canada soit prise par un ingénieur titulaire d'un permis d'exercice.

Ce que fera Ingénieurs Canada

Ingénieurs Canada continuera de :

- participer aux consultations officielles ainsi qu'aux tables rondes nationales menées sous l'égide du gouvernement et de se présenter devant les divers comités permanents de la Chambre des communes afin de continuer à prôner l'inclusion de décideurs qui sont des ingénieurs titulaires d'un permis tout au long des processus d'approvisionnement en biens et services liés à l'ingénierie;
- formuler des avis et de proposer les libellés requis dans le cadre des divers processus d'approvisionnement en biens et services liés à l'ingénierie afin de faciliter la mise au point de textes législatifs et de cadres réglementaires fédéraux favorisant l'innovation et l'optimisation du rendement dans le cadre de projets d'approvisionnement;

- travailler de concert avec les divers ordres de gouvernement et les organismes de réglementation de la profession d'ingénieur afin de promouvoir l'idée d'inclure les ingénieurs à toutes les étapes du processus d'approvisionnement du gouvernement fédéral et de sensibiliser ce dernier de même que les autres ordres de gouvernement à l'importance de cet enjeu.

¹ *Gouvernement du Canada – Bureau de l'ombudsman de l'approvisionnement (2016), « Foire aux questions », gpg-boa.gc.ca/faq-fra.html.*

² *Gouvernement du Canada – Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (2015), « Le processus d'approvisionnement », achatsetventes.gc.ca/pour-les-entreprises/vendre-au-gouvernement-du-canada/le-processus-d-approvisionnement.*

³ *Veillez consulter l'Énoncé de principe national d'Ingénieurs Canada afin de connaître la position officielle de l'organisme au sujet de la méthode de sélection basée sur les compétences engineerscanada.ca/fr/politique-publique/enonces-de-principe-nationaux.*